

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 09 MARS 2021 A 18H00**

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, **le 09 MARS A 18H00**

Extrait affiché le :  
**10 mars 2021**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en dehors de Son lieu ordinaire, à la salle des fêtes Beauregard, Impasse des Martyrs de la Résistance, du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2021

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BRÉGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, M. BURGER Emmanuel conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Maintenance des archives  
Communales.

**Absent excusé ayant donné pouvoir** :  
M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël

**Absentes excusées** :  
Mme TRIQUET Nadia

N°14/2021

Mme DEL MASTRO Marie-Claire

**Secrétaire de séance** : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Monsieur Bernard RAMBOURG, Adjoint délégué, sollicite du Conseil Municipal le renouvellement de la convention de maintenance des archives communales pour une durée de 1 année, reconductible tacitement deux fois, avec la société CODEXIA de 33049 BORDEAUX, qui donne entière satisfaction.

Le coût de la vacation journalière est de 440 € hors taxes.

Le Conseil Municipal en délibère puis,

A l'unanimité de ses membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer cette nouvelle convention avec prise d'effet au 01/01/2021.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,